

et pour plusieurs raisons. Ce matin, le ministre a dit que nous n'avons pas d'excédents de beurre qui puissent nous susciter des ennuis. Je ne comprends pas comment il peut en venir à cette conclusion. Chaque fois que le Bureau fédéral de la statistique publie des chiffres au sujet du beurre en entrepôt, le total semble plus élevé qu'au cours de la même période l'an dernier.

Le 1^{er} janvier 1956, nos excédents de beurre dépassaient 100 millions de livres. Le beurre se gâte assez rapidement; par conséquent, si on ne prend pas certaines dispositions, je crains fort que nous ne soyons aux prises avec des difficultés avant longtemps.

Le très hon. M. Gardiner: Je me permets d'interrompre l'honorable député pour élucider un point. Je suis certain que l'honorable député n'a pas employé l'expression intentionnellement, mais il a dit que nos excédents de beurre le 1^{er} janvier s'établissaient à 100 millions de livres. La quantité de beurre entreposée s'élevait à 100 millions de livres, mais il ne s'agit pas entièrement d'excédents.

M. Thatcher: Cette mise au point est appropriée et je l'accepte. Nous avons plus de 100 millions de livres de beurre en entrepôt. Je le répète, je sais que le ministre s'est préoccupé de ce problème et qu'il a pris trois mesures différentes au cours des dernières années pour le régler.

Tout d'abord, en février dernier, il a présenté une mesure touchant la vente de beurre aux hôpitaux et orphelinats, à 21c. de moins la livre que le prix courant. Il est maintenant évident que cette mesure n'a pas donné de bons résultats. Le ministre a dit ce matin, si j'ai bien compris, que bien que cette expérience ait coûté un million et demi de dollars aux contribuables pour permettre aux institutions de jouir du rabais, elle n'ont guère consommé plus de beurre malgré le prix réduit. Dans ce cas, le Gouvernement devrait songer à mettre cette mesure au rancart puisqu'elle ne semble pas aider le producteur.

Une voix: En Saskatchewan, le gouvernement préfère la margarine.

M. Thatcher: Vous avez peut-être raison, mais je n'en sais rien. La deuxième mesure que le ministre a prise pour écouler notre excédent de beurre a été la vente à des pays situés derrière le rideau de fer. Je crois qu'il a parlé ce matin de ventes récentes représentant 9½ millions de livres. Je ne puis m'empêcher de trouver un peu ridicule un programme qui fixe le prix du beurre à environ 64c. la livre, au détail, pour la ménagère canadienne, et à 37c. ou 38c. la livre pour la ménagère communiste.

[M. Thatcher.]

Le très hon. M. Gardiner: Si l'honorable député me permet une nouvelle mise au point, je dois dire que c'est là une fausse impression. Lorsque le beurre parvient en Allemagne, il se vend au même prix environ que celui qu'on exige ici. Tous frais compris, la ménagère paie là-bas le même prix pour le beurre que la ménagère canadienne.

Une voix: Vous connaissez ces détaillants, M. Thatcher!

M. Thatcher: Si je comprends bien, nous vendons ce beurre à des pays situés derrière le rideau de fer à raison de 37c. la livre.

La troisième mesure que le gouvernement a prise consiste à payer les frais de manutention du beurre en entrepôt, soit, je crois, des frais d'environ 3c. la livre que le contribuable sera appelé à supporter. Évidemment, c'est au fond une épargne pour le consommateur.

Cependant, en dépit de ces trois mesures, nos excédents de beurre augmentent constamment et il est bien évident, que, tôt ou tard, nous devons prendre certaines autres dispositions.

Je pense, et il est possible que je sois seul à le penser, que le gros ennui vient de ce que le prix minimum ait été fixé par le Gouvernement sans tenir compte de la réalité. Il est trop élevé pour le bien du consommateur comme pour celui du contribuable. Il est aussi, je crois, trop élevé pour qu'en définitive l'intérêt du producteur n'en pâtisse pas.

Je me rends compte que la mesure a été primitivement introduite de bonne foi par le Gouvernement, afin de secourir l'industrie laitière. Je prétends pourtant qu'actuellement elle a l'effet contraire. Le niveau élevé des prix du beurre n'a guère aujourd'hui qu'un résultat, et c'est de perdre le marché du beurre domestique au bénéfice des fabricants de margarine. L'effet du programme officiel a été, en somme d'obliger des centaines de milliers de Canadiens qui, autrement, auraient mangé du beurre, à manger de la margarine ou autres succédanés parce que ceux-ci coûtent moins cher. Si curieux que cela puisse paraître, je crois que c'est M. Duplessis et le gouvernement de la province de Québec qui assurent malgré tout le salut du programme du Gouvernement. En interdisant la margarine il y a quelques années ils ont empêché l'excédent d'atteindre des proportions astronomiques.

M. Gauthier (Portneuf): Mais que pensez-vous des garnitures (spreads) que nous avons dans Québec?

Une voix: Vous êtes bien étendu, parfois.

M. Gauthier (Portneuf): On appelle cela des ganitures de beurre, pas de la margarine.